

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 26 FEVRIER 2018

BUDGET PRINCIPAL 2018 OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS

Une ouverture anticipée de crédits pour le Budget Principal 2018 de 3500 € est faite
Une avance de 100 00 € sur la subvention 2018 allouée à l'Office de Tourisme est votée.

CONVENTION ALPICITE

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage va être passée avec le bureau d'études ALPICITE pour la réalisation de diverses prestations de conseils et d'études en urbanisme, paysage, architecture et environnement.

Il s'agit d'une convention à bon de commande sans montant minimum avec un maximum de 25 000 € par an.

DÉNEIGEMENT DE LA VOIE COMMUNALE DE L'ENVERSin

Une convention entre le Département, les Communes d'Oz et Vaujany va être passée afin de définir les conditions techniques pour le déneigement et le traitement par les services du Département de la voie communale dite route de l'Enversin pendant la période hivernale allant du 1er novembre au 15 avril.

Cette convention est conclue pour une durée de quatre années et prendra effet à compter de la saison hivernale 2017/2018.

TEMPÊTE ELEANOR

Une demande de subvention pour aider aux travaux de remise en état des routes et bâtiments communaux endommagés par les pluies torrentielles du 4 janvier 2018 va être faite auprès de la Région.

DÉNOMINATION ET NUMÉROTATIONS DE LA VOIRIE COMMUNALE

Dans le cadre des opérations de dénomination et numérotation de la voirie communale, une convention de maîtrise d'œuvre d'un montant de 7800 € H.T. va être passée avec le bureau d'ingénierie IDA.

SEMD'OZ – MARCHÉ DE SERVICES

Un avenant n°2 va être passé au marché de services portant sur l'assistance à la commune pour la coordination des acteurs institutionnels et économiques concourant à l'animation et à la gestion de la station pour prolonger la mission de la SEMD'OZ durant la saison d'hiver 2017/2018.

Questions diverses

- **Signalétique station**

Gillian FABRE indique que des skieurs porteurs du forfait Oz Vaujany se retrouvent régulièrement au pied des pistes de l'Alpe d'Huez en sortant de Poutran et doivent payer 9€50 pour remonter.

Il serait judicieux de mettre en place une info visuelle dans la gare d'arrivée.

- Le problème de chute de pierres en provenance du clocher de l'Eglise reprend.

Sécurisation de la zone avec périmètre d'interdiction de stationner dans un premier temps par les services techniques.

Stéphane LAURENCEAU se charge de contacter Olivier LABORIE pour un chiffrage des travaux à réaliser.